



**RAPPORT**

**D'ENGAGEMENT 2022**

Publié en juin 2023



**LA FRANÇAISE**

INVESTING TOGETHER

# TABLE DES MATIÈRES

- ◆ Stewardship.....3
  - ◆ Stewardship Committee.....4
- ◆ Engagements.....5
  - ◆ Engagement auprès d'entreprises privées et de porteurs d'obligations.....6
  - ◆ Thèmes.....7
  - ◆ Processus d'engagement.....8
- ◆ Engagements en matière de politique publique.....9
- ◆ Engagements collaboratifs .....12
  - ◆ CDP : Campagne de non-publication et campagne sur les objectifs basés sur la science.....13
  - ◆ WDI.....13
  - ◆ Climate Action 100+.....14
  - ◆ ShareAction.....14
  - ◆ Long term Investors in People's Health (LIPH).....15
- ◆ Engagements directs auprès des entreprises.....17
- ◆ Plans pour 2023.....19

# STEWARDSHIP

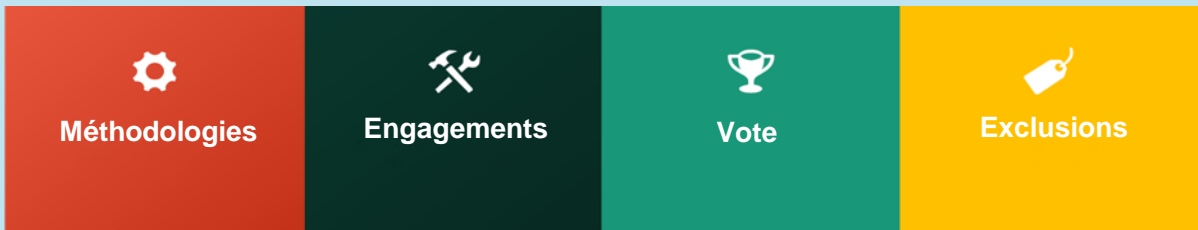
Le 'Stewardship' (ou actionnariat actif) est l'un des principaux piliers de la philosophie d'investissement durable de La Française Asset Management. Nous pensons qu'en tant qu'investisseurs actifs, il est de notre responsabilité d'agir comme partenaires des entreprises dans lesquelles nous investissons afin d'induire des changements et d'avoir un impact positif sur la société et sur nos portefeuilles, tant sur le plan financier que sur d'autres critères. Notre équipe de recherche sur l'investissement durable est au cœur de cette approche et est chargée de mettre en œuvre nos principes d'actionnariat actif par le biais de votes, d'engagements et d'exclusions. L'année a été bien remplie, car nous avons augmenté notre capacité en matière de Stewardship, conformément à notre stratégie d'actionnariat actif et à l'intérêt croissant de nos parties prenantes.

Notre stratégie d'engagement consiste à initier un dialogue actif avec les entreprises, à rejoindre des coalitions d'actionnaires et à faire avancer la durabilité dans tous les secteurs de l'écosystème financier. En 2022, nous avons mené **environ 130 engagements**, qui ont porté sur la politique publique, les engagements collaboratifs, les réunions d'entreprises et les lettres envoyées aux entreprises. Au total, nous avons dialogué avec **104 entreprises** par le biais d'un engagement direct (y compris des réunions que nous n'avons commencé à comptabiliser qu'à partir de la mi-2022) ou en collaboration avec d'autres organisations et/ou groupes d'investisseurs. Si l'on exclut les réunions, nous nous sommes engagés auprès de **46 entreprises en 2022** contre 17 en 2021, ce qui représente une augmentation de plus de 260 % d'une année sur l'autre. Nous avons également soutenu **5 engagements de haut niveau** visant à influencer les politiques et les actions gouvernementales sur le changement climatique et le capital naturel.

# STEWARDSHIP COMMITTEE

Notre équipe d'analystes ESG, dirigée par le responsable de la gestion responsable et le responsable des investissements durables, prend en charge les activités de Stewardship. Toutes les activités Stewardship sont supervisées par le responsable durabilité et RSE du groupe. Nous avons mis en place un Stewardship Committee qui se réunit au moins une fois par trimestre avec des représentants de toute l'entreprise : analystes ESG, gestionnaires de portefeuille, directeur des investissements, contrôle interne et équipes de données SI. Les questions en suspens sont résolues par des appels ad hoc et des échanges de courriels entre les réunions trimestrielles. En 2022, le Comité s'est réuni 4 fois, soit une fois par trimestre.

En 2022, nous avons élargi le champ d'action de notre Stewardship Committee pour superviser pour les actifs cotés en bourse l'ensemble des décisions, des développements politiques et des activités en lien avec les quatre domaines suivants.



Nous avons mis en place une **politique de vote** active et spécifique à notre société de gestion et nous rendons compte chaque année de nos activités de vote dans notre **rapport sur l'exercice des droits de vote**. Nous avons également mis à jour la politique d'exclusion du groupe au cours de l'année 2022 afin de démontrer notre engagement fort en faveur de l'action climatique, y compris des seuils plus stricts pour nos fonds thématiques sur le climat.

Ce document rend compte de ce qui a été fait en relation avec notre **politique d'engagement** qui a été revue et mise à jour pour 2023.

# ENGAGEMENTS

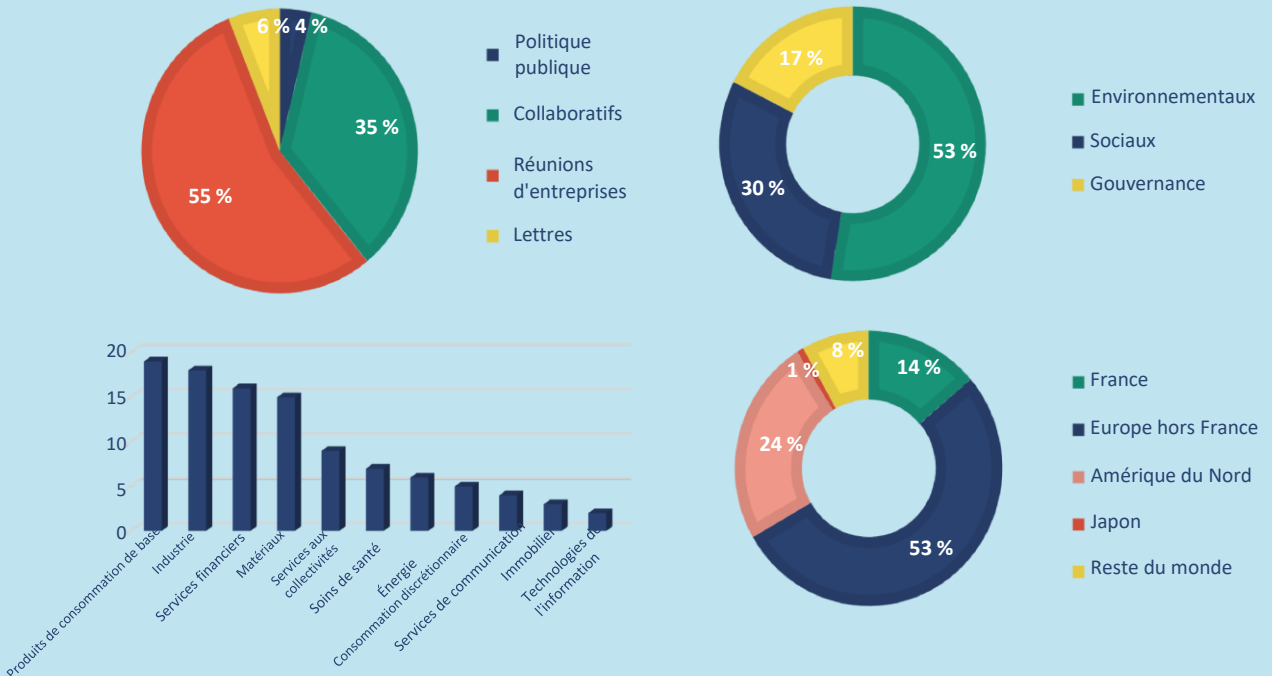
L'engagement est l'un des outils les plus importants du Stewardship de La Française. En engageant le dialogue avec les entreprises dans lesquelles nous investissons, nous pouvons encourager l'amélioration des pratiques ESG, des résultats en matière de durabilité ou de publication d'informations. Nous privilégions l'engagement aux stratégies alternatives – telles que le désinvestissement – qui peuvent nous priver de toute participation et de toute possibilité de contribuer à la mise en place de pratiques d'entreprise responsables. Cela dit, notre politique d'exclusion concerne les secteurs les plus controversés, comme les armes controversées, le tabac, le pétrole et le gaz non conventionnels, le charbon, etc. par le biais de restrictions d'investissement à l'échelle du groupe.

L'engagement peut être mené au niveau individuel ou de manière collaborative. L'engagement collaboratif implique généralement qu'un certain nombre d'investisseurs unissent leurs forces pour transmettre notre message et nos questions à une entreprise ou à un certain nombre d'entreprises confrontées aux mêmes défis propres à un secteur. L'engagement peut également viser les parties prenantes autres que les émetteurs, telles que les décideurs politiques ou les organismes de normalisation, afin d'influencer le changement depuis le sommet jusqu'à la base. Nous soutenons largement l'action collaborative, tout en utilisant de manière sélective notre capacité à engager des dialogues individuels avec les entreprises, lorsque nous pensons que notre analyse approfondie peut faire la différence.

Engagements @ LF		
<b>Directs</b> Engagements pour lesquels l'équipe ESG de La Française communique directement avec les entreprises par le biais de lettres, de réunions, de courriels et d'appels.	<b>Collaboratifs</b> Engagements collectifs avec d'autres investisseurs par le biais de notre adhésion à des initiatives telles que la Climate Action 100+ ou de manière ponctuelle.	<b>Politique publique</b> Parfois, nous poursuivons des missions de haut niveau qui peuvent influencer les politiques publiques ou les normes au niveau gouvernemental ou supranational.

En 2022, nous avons signé ou soutenu 5 initiatives de politique publique, participé à 47 engagements collaboratifs, organisé 71 réunions d'entreprises et envoyé 8 lettres. Sur le plan thématique, en 2022, nous nous sommes davantage concentrés sur les questions environnementales, qui ont représenté plus de la moitié de l'ensemble de nos engagements.

## Répartition de nos engagements sur l'année 2022



Sur le plan géographique, l'Europe (France comprise) a représenté environ un tiers de tous nos engagements en 2022. Environ 9 % de l'ensemble des engagements concernaient des marchés émergents tels que l'Inde et le Brésil.

Dans le cadre de nos trois fonds labellisés ISR, La Française LUX Inflection Point Carbon Impact Global, La Française LUX Inflection Point Carbon Impact Euro et La Française Actions Euro Capital Humain, nous nous sommes engagés avec respectivement 7, 6 et 10 entreprises au cours de plus de 20 réunions.

# ENGAGEMENT AUPRÈS D'ENTREPRISES PRIVÉES ET DE PORTEURS D'OBLIGATIONS

Les investisseurs obligataires sont de plus en plus conscients des liens entre performances ESG et rendements des investissements, et de la manière dont les engagements peuvent réduire les risques et aider à saisir les opportunités. Nous l'avons reconnu dès le début, avec notre premier fonds de crédit d'entreprise sur le thème du changement climatique lancé en 2019. Au cours des cinq dernières années, nous nous sommes engagés de la même manière avec les sociétés présentes dans nos portefeuilles actions ou crédit.

Les modèles d'entreprise à forte intensité de carbone, les conflits du travail et la fraude peuvent avoir un impact sur le risque de crédit des émetteurs via les flux de trésorerie, les coûts d'exploitation, l'endettement, la surveillance réglementaire et/ou la réputation. Bien qu'un défaut de paiement soit généralement le pire des scénarios, nous nous engageons également en vue :

- ◆ D'obtenir une meilleure information de la part des émetteurs sur les facteurs ESG
- ◆ D'influencer la manière dont un émetteur aborde des risques ESG spécifiques ou des opportunités de création de valeur
- ◆ De maximiser les résultats ESG positifs de nos investissements

Ces facteurs sont encore plus importants dans le cas des émetteurs à haut rendement, des marchés émergents et des entreprises non cotées, où les informations sont rares et où ni la culture ni la réglementation ne permettent d'appliquer les meilleures pratiques. En 2022, nous nous sommes engagés auprès de 17 entreprises parmi les émetteurs à haut rendement, dont 8 sociétés non cotées et 9 sociétés des marchés émergents. **En 2022, 20 % de l'ensemble de nos engagements directs auprès des entreprises ont été destinés à des émetteurs à haut rendement.**

En 2023, nous souhaitons développer nos activités en collaborant davantage avec les porteurs d'obligations, en organisant des réunions en face à face et en envoyant des lettres aux entreprises non cotées et/ou à haut rendement de nos portefeuilles. Nous prévoyons également de collaborer avec le CDP dans le cadre de son programme sur les marchés privés, qui permet de recueillir des données auprès d'entreprises non cotées en bourse au moyen d'un questionnaire très réduit destiné aux PME.

# THÈMES

Notre approche à long terme des investissements signifie que notre relation avec les entreprises dans lesquelles nous investissons peut se poursuivre pendant de nombreuses années. Nous avons le devoir, vis-à-vis de nos clients, de nos collègues et des autres parties prenantes de la société, de surveiller les entreprises et de nous engager auprès d'elles aussi longtemps que nous détenons leurs actions et leurs obligations, et ce, d'une manière qui contribue à protéger tous nos intérêts à long terme.

Pour nous, l'actionnariat et l'engagement actifs consistent à tirer le meilleur parti de nos droits en tant qu'investisseur afin d'engager, avec les entreprises bénéficiaires, un dialogue productif qui apporte un changement concret. Nous nous efforçons d'impliquer les entreprises avant que ne se matérialisent des préoccupations susceptibles de nuire aux investisseurs. Nous consacrons nos efforts aux questions ESG que nous considérons comme les plus importantes d'un point de vue stratégique et financier pour les investisseurs à long terme.

Les années précédentes, nos activités d'engagement ont principalement été axées sur le changement climatique et le capital humain. En 2022, conformément à l'élaboration de notre méthodologie sur le capital naturel, nous avons inclus ce thème dans bon nombre de nos engagements directs et collaboratifs. Nous avons également étendu notre travail sur le capital humain à d'autres aspects du pilier social, notamment la santé, les droits de l'homme, l'inégalité salariale, etc. Enfin, la gouvernance et la publication d'informations ESG ont toujours été des dimensions primordiales de toute analyse et de tout engagement lié à l'ESG.

Notre nouvelle politique d'engagement prévoit que nos **4 thèmes clés** pour l'avenir sont les suivants :

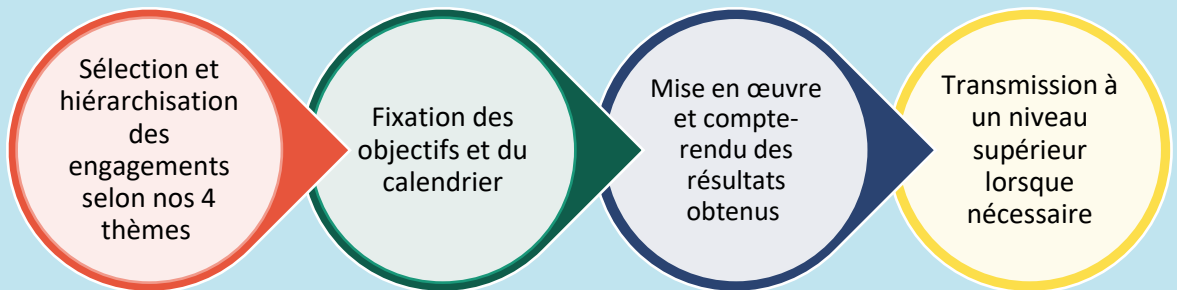


Ces thèmes resteront constants à travers toutes nos activités de gestion durable, en particulier en ce qui concerne l'engagement et le vote. Nous avons l'intention de les définir plus précisément et de suivre nos engagements à l'aide de ce cadre thématique en 2023.

# PROCESSUS D'ENGAGEMENT

Au cœur de notre ambition en matière de Stewardship, il y a la volonté d'améliorer les rendements ajustés du risque de nos investissements tout en contribuant à la réalisation d'objectifs sociétaux et environnementaux plus larges. En tant que gestionnaire d'investissement véritablement actif, nous procédons à une analyse ESG approfondie des entreprises dans lesquelles nous investissons et du contexte macroéconomique général, ce qui façonne notre point de vue et notre approche de l'intégration ESG. Nos activités d'engagement s'appuient sur les résultats de notre recherche fondamentale et sur notre stratégie d'investissement, et tiennent compte des valeurs et des ambitions de notre groupe en matière de durabilité.

En général, nos engagements directs et collaboratifs suivent 4 étapes de base :



Bien que la plupart de nos engagements suivent ces étapes, certaines de nos réunions et engagements sont également influencés par les évolutions du marché et les controverses. Dans tous les cas, nous nous efforçons d'enregistrer les résultats de tous les dialogues et d'en rendre compte.

## Escalade :

La mise en place d'un processus d'escalade est essentielle pour garantir la crédibilité de l'engagement; de plus, ce processus est transparent pour les émetteurs identifiés. Notre décision de faire remonter l'information à un niveau supérieur, et les étapes suivies pour ce faire, dépendent de chaque engagement, de ses objectifs spécifiques, de son calendrier et de ses résultats, tout en gardant à l'esprit les étapes suivantes :

- ◆ Dialogue renforcé – éventuellement avec des représentants au niveau du conseil d'administration
- ◆ Lettre ouverte/article public sur l'engagement
- ◆ Vote et questions à l'AG
- ◆ Co-déposition d'une résolution lors de la prochaine AG
- ◆ Arrêt des investissements/sous-pondération de l'émetteur
- ◆ Désinvestissement en fixant une contrainte sur le réinvestissement



# ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE POLITIQUE PUBLIQUE

La Française soutient de longue date des initiatives clés dans le domaine de l'investissement durable et analyse en permanence les actions à mener au regard de sa politique d'engagement. Avec un engagement de plus de 10 ans dans l'investissement durable, nous sommes depuis longtemps un investisseur actif en France et à l'international. Nous sommes ouverts et transparents sur notre engagement en faveur de l'investissement durable et soutenons les initiatives qui nous semblent conformes à notre politique. Au fil des ans, nous avons apporté notre soutien aux initiatives du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), aux Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), au CDP (ex-Carbon Disclosure Project), et à d'autres encore.

Nous avons continué à nous associer à ces initiatives tout au long de 2022 et en avons ajouté d'autres :

Organisation	Année d'adhésion	Mission de principe
<b>International</b>		
PRI	2010	Soutenir l'adoption de critères d'investissement ESG
CDP	2013	Besoin de données communes et de transparence
TCFD	2017	Soutenir l'adoption des recommandations de la TCFD
Principes des obligations vertes et sociales	2017	Soutenir les principes en investissant dans des obligations vertes et liées au développement durable
UNEP FI	2017	Partager l'expérience de la finance durable entre les principaux gestionnaires d'actifs
Finance for Biodiversity Foundation	2022	Échanger sur les meilleures pratiques des institutions financières en matière de dispositifs et de publication d'informations relatifs à la biodiversité
Forum TNFD pour la France	2022	Soutenir le développement du dispositif de la TNFD
<b>National</b>		
FIR	2007	Accompagner l'adoption des critères ESG en France
FFS – FIR italien	2017	Accompagner l'adoption des critères ESG en Italie
UKSIF – FIR britannique	2020	Accompagner l'adoption des critères ESG au Royaume-Uni
AFG – Comité IR	2017	Réfléchir à l'investissement responsable au sein de la profession des gestionnaires d'actifs

En 2022, nous sommes devenus membres de la [Taskforce for Nature-related Financial Disclosure](#) (groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature, la TNFD) et avons activement participé à un groupement d'investisseurs français pour discuter et fournir des commentaires sur les versions bêta du cadre proposé par la TNFD. Au premier trimestre 2022, nous avons également signé la « [Finance for Biodiversity Pledge](#) » (engagement de la finance pour la biodiversité) et nous avons depuis été un membre actif des groupes de travail sur l'évaluation de l'impact, la fixation d'objectifs et l'engagement auprès de la fondation du même nom. Dans le cadre du groupe de travail sur l'évaluation de l'impact, nous avons rédigé un chapitre sur la définition d'objectifs en matière de biodiversité pour les institutions financières dans un [guide publié](#) par la fondation en décembre 2022.

Au fil des ans, nous avons soutenu plusieurs initiatives par l'intermédiaire des organisations listées ci-dessus et par d'autres moyens. En 2021, nous avons rejoint le Business Call for a [UN level treaty of Plastics pollution](#) avec le WWF, la Ellen MacArthur Foundation et les PRI, qui a été adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies en mars de l'année dernière. Au quatrième trimestre 2022, notre PDG a signé le document fondateur d'une [coalition d'entreprises pour un traité mondial](#). Cette année, nous avons officiellement rejoint la coalition en tant que conseillers du groupe de travail politique.

# ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE POLITIQUE PUBLIQUE

Ci-dessous une liste de toutes les initiatives de ce type que nous avons soutenues jusqu'en 2022.

Initiatives	Année d'adhésion
Global Statement on Investor Obligations and Duties (UNEP FI et Generation Foundation)	2016
Engagement collaboratif des PRI concernant les risques liés à l'eau dans les chaînes d'approvisionnement agricoles	2015-2020
Déclaration des PRI sur les critères ESG dans les notations de crédit	2016
Déclaration des investisseurs au G20 sur l'efficacité énergétique (PRI, UNEP FI, Ceres)	2017
Groupe pilote UNEP FI sur la mise en œuvre des recommandations de la TCFD	2018-2019
Déclaration mondiale des investisseurs aux gouvernements sur le changement climatique (CDP, Ceres, PRI, IIGCC, UNEP FI)	2018-2022
Lettre ouverte aux fournisseurs d'indices au sujet des armes controversées	2018
Reporting intégré (IIRC)	2018
Transition Pathway Initiative (TPI) – utilisation de l'outil pour la recherche et l'engagement	2019
Groupe de travail de l'initiative sur les objectifs fondés sur la science (SBTi) pour l'orientation des investisseurs institutionnels	2019-2020
PRI EU Taxonomy Practitioners Group – Étude de cas	2020
Traité des Nations Unies sur la pollution par les plastiques (WWF, Ellen MacArthur Foundation, PRI)	2021-2023
Résolution Say on Climate du FIR - lettre aux entreprises	2022-2023
Lettre aux ministres des finances avant la COP15 – avec la Finance for Biodiversity Foundation	2022
Campagne « Make it Mandatory » – Business for Nature	2022-2023

Nos nouveaux engagements pour 2022 sont détaillés ci-dessous :

## 1) Lettre du FIR sur le « Say-on-Climate » :

Le FIR ainsi que 48 investisseurs institutionnels, gestionnaires d'actifs et parties prenantes de l'industrie financière ont lancé un appel à l'amélioration du dialogue avec les actionnaires, en particulier sur les résolutions « Say on Climate ». Le groupe La Française, signataire du FIR depuis 2007, a signé la tribune. La lettre demandait aux entreprises d'inclure dans leur résolution « Say on Climate » un ensemble minimum d'informations nous permettant d'évaluer rigoureusement leur ambition climatique, comme décrit ci-dessous :

- Exhaustivité des objectifs* : nous demandons la publication d'objectifs quantifiés de réduction des émissions de gaz à effet de serre concernant l'ensemble des émissions (scopes 1, 2 et 3). Cette publication distingue la contribution possible des stratégies de compensation, elle mentionne les scénarios climatiques de référence utilisés et les hypothèses retenues, en précisant le degré d'alignement sur un scénario de 1,5 °C.
- Agenda spécifique* : ces objectifs de réduction des émissions doivent être formulés à court (jusqu'en 2025), à moyen (2030) et à long terme (2050 ou avant)
- Des moyens identifiés et suffisants* : les entreprises doivent également préciser les leviers qui seront utilisés pour atteindre leurs objectifs climatiques. En particulier, il est nécessaire que les entreprises présentent leur plan d'investissement sur 3 à 5 ans et les éléments indicatifs à moyen terme participant à la mise en œuvre de leur stratégie climatique avec un niveau de détail suffisant pour évaluer l'alignement de ce plan avec les objectifs qu'elles se sont fixés et avec un scénario de réchauffement limité à 1,5 °C.

# ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE POLITIQUE PUBLIQUE

Enfin, la lettre exhorte les législateurs français à réformer le droit des sociétés afin d'institutionnaliser une nouvelle forme de « Say on Climate » – innovante, exigeante et permettant un dialogue permanent entre les investisseurs et les entreprises sur les questions climatiques dans le cadre des assemblées générales.

Conformément aux recommandations de la tribune, nous avons voté contre la résolution Management Say-on-Climate pour TotalEnergies en 2022, car leur stratégie climatique manque d'objectifs à court, moyen et long terme et n'inclut pas les émissions de scope 3. Nous avons de nouveau signé la version actualisée de la lettre avec le FIR en 2023.

## 2) Signature de la lettre aux ministres des finances avec la Finance for Biodiversity Foundation

En amont de la COP15, en octobre 2022, nous avons signé une lettre avec la Finance for Biodiversity Foundation appelant les 77 ministres des finances membres de la Coalition des ministres des finances pour l'action climatique (dont la France) à :

- ◆ Veiller à ce que le texte actuel de l'objectif D et de la cible 14 sur « l'alignement des flux financiers publics et privés » avec un cadre mondial ambitieux pour la biodiversité soit une position ferme adoptée par le gouvernement australien lors des négociations de la COP15.
- ◆ Rejoindre la COP15 (Biodiversité) pour discuter des mesures spécifiques à prendre lors d'une table ronde avec les ministres des finances et le secteur financier au Canada le 14 décembre.
- ◆ Prendre des mesures pour mettre en œuvre « l'alignement des flux financiers publics et privés » après l'adoption du cadre mondial de la biodiversité, comme l'établissement de réglementations en matière de , l'exigence de parcours de transformation de la part des entreprises, l'intégration de la nature dans les cadres réglementaires, le soutien de la banque centrale et du superviseur financier et la création d'incitations économiques pour les entreprises et le secteur financier.

Lors de la COP15 qui s'est tenue en décembre, 95 % des 196 parties à la CDB (Convention sur la diversité biologique) des Nations Unies, ainsi que deux non-parties (les États-Unis et le Vatican), ont finalisé et approuvé le cadre mondial de la biodiversité. Le texte final du cadre mondial de la biodiversité, y compris l'objectif D, exige l'alignement de tous les flux financiers publics et privés et rend les gouvernements et les grandes entreprises responsables de la publication d'informations sur la biodiversité. Il s'agit d'une victoire importante pour cette initiative et d'autres efforts des représentants du secteur financier à la COP.

## 3) Campagne « Make it Mandatory » en amont de la COP15 :

En novembre 2022, La Française a signé l'Appel des entreprises en association avec Business for Nature pour rendre obligatoire la publication d'informations sur la nature pour les entreprises et les institutions financières dans le cadre mondial de la biodiversité qui sera finalisé lors de la COP15. Bien que le mot « obligatoire » n'ait pas été intégré au texte final, la formulation « garantir » des mesures politiques, administratives ou juridiques est restée intacte.

La cible 15 engage les gouvernements à exiger des grandes entreprises et des institutions financières qu'elles publient des informations financières relatives à la nature. Cela signifie que les gouvernements devront mettre en place des politiques et des cadres réglementaires pour s'assurer que les grandes entreprises transnationales et les institutions financières évaluent leur impact et leurs dépendances à la nature et publient les résultats de ces évaluations. C'est une bonne nouvelle pour les investisseurs comme nous, qui ont besoin des données communiquées par les entreprises dans lesquelles ils investissent, à la fois pour les rapports réglementaires et pour mieux aligner les flux financiers sur les buts et objectifs en matière de biodiversité.

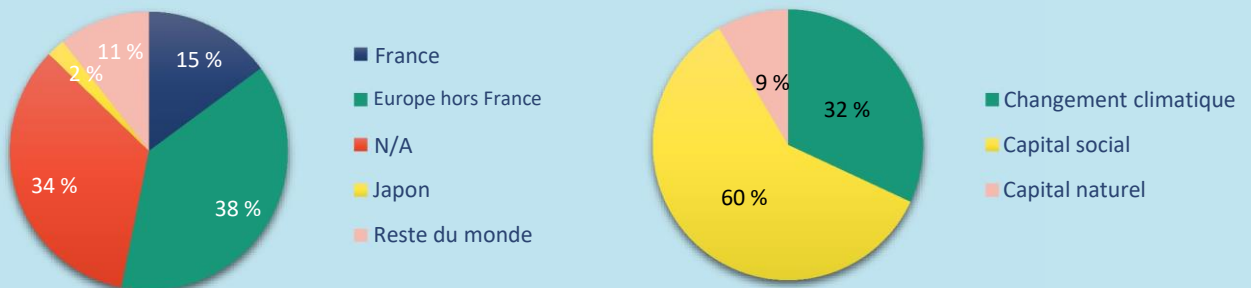
# ENGAGEMENTS COLLABORATIFS

Cette année, nous avons poursuivi nos collaborations avec le CDP, ShareAction, WDI et Climate Action 100+. Nous avons également signé de nouvelles initiatives en 2022 sur les thèmes du capital naturel et du capital social (comme le montre le tableau ci-dessous), dans lesquelles nous devrions être plus actifs en 2023.

Nom de l'initiative	Année d'adhésion	Observations
Climate Action 100+	2017	- Soutenir l'engagement des investisseurs sur Walmart
ShareAction	2019	- Engagé principalement avec les banques sur le financement des combustibles fossiles
WDI	2017	- Envoi de lettres à 11 entreprises
Campagne de non-publication du CDP	2019	- Soutenu pour la troisième année consécutive
Campagne d'objectifs basés sur la science du CDP	2021	- Cosignataire de 10 lettres - Signataire pour la deuxième année
Adhésion en 2022		
30% Investor Club	2022	- Participation à des appels avec 2 entreprises
LIPH (Long-term Investors in People's Health)	2022	- Envoi de 12 lettres de collaboration à des entreprises de F&B - Dépôt d'une résolution auprès de Nestlé
Nature Action 100	2022	- Lancement prévu au second semestre 2023
FAIRR	2022	- Investisseur principal dans Cranswick
PRI Advance	2022	- Chef de file pour Teck Resources, soutien pour ENEL et Duke Energy

Au total, nous avons participé à 47 engagements collaboratifs, avec **40 entreprises différentes**, que ce soit en cosignant les lettres à envoyer, en participant aux appels d'engagement et/ou en contribuant à la conception des deux. La répartition par thème et par zone géographique est indiquée dans les diagrammes ci-dessous :

## Engagements collaboratifs 2022



Le capital social a dominé nos engagements collaboratifs en 2022 en raison de nos collaborations avec la WDI et de nouvelles initiatives avec le LIPH et le 30% Investor Club. Le changement climatique est arrivé en deuxième position, mais s'est concentré sur des secteurs à haut risque et nous améliorons fortement nos activités sur le thème du capital naturel en 2023.

# ENGAGEMENTS COLLABORATIFS

CDP : Campagne de non-publication et campagne sur les objectifs basés sur la science



Le CDP fournit au secteur financier la compilation la plus complète au monde de données environnementales autodéclarées par les entreprises, de manière uniforme et comparable, et qui est entièrement alignée sur la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat, la TCFD). Le CDP mène trois campagnes de publication : changement climatique, eau et forêts. Nous considérons de plus en plus que le reporting prévu par le CDP constitue une exigence minimale pour toute entreprise qui souhaite démontrer son engagement à mesurer et à gérer son impact sur le climat et le capital naturel.

Nous avons participé à la **campagne de non-publication** du CDP pour la **quatrième** année consécutive en 2022, appelant les entreprises à fort impact à répondre aux questionnaires du CDP pour communiquer leurs informations en matière de changement climatique. Nous avons également apporté notre soutien à la publication d'informations sur les forêts et l'eau en demandant aux entreprises à haut risque sur ces sujets de faire rapport au CDP. À ce titre, **nous avons soutenu des engagements auprès de 10 entreprises sur le changement climatique, auprès de 3 sur la question de l'eau et auprès de 2 sur les forêts**, qui nous intéressaient particulièrement et qui faisaient alors partie de nos portefeuilles.

Nous restons attachés à la campagne d'engagement du CDP et continuerons à encourager les entreprises dans lesquelles nous sommes investis à présenter des rapports en 2023 – dans le cadre de la campagne officielle de non-publication, et/ou directement dans le cadre de nos interactions permanentes avec la direction des entreprises et des relations avec les investisseurs. Notre politique de vote pour 2023 exige que toutes les entreprises de nos portefeuilles d'actions répondent au questionnaire du CDP sur le changement climatique, et que celles qui ont une priorité plus élevée sur l'eau et les forêts le fassent sur ces questionnaires spécifiques également. Si une entreprise ne le fait pas en 2022, nous voterons contre elle lors de la saison 2023 des AG.

Nous avons également soutenu **la campagne du CDP sur les objectifs fondés sur la science** pour la deuxième année consécutive, en demandant aux entreprises de fixer des objectifs fondés sur la science en matière de climat.

## WDI



La Workforce Disclosure Initiative (WDI) vise à améliorer la transparence et la responsabilité des entreprises en matière de main-d'œuvre, à fournir aux entreprises et aux investisseurs des données complètes et comparables et à contribuer à l'augmentation du nombre d'emplois de qualité dans le monde. En tant que membre de la WDI, nous nous sommes joints aux efforts de collaboration pour encourager les entreprises à participer à l'enquête 2022. Nous avons envoyé des lettres à 13 entreprises en 2022, dont les Big Tech (Alphabet, Apple, Meta, etc.), pour leur demander de répondre à l'enquête WDI. Les résultats de la campagne 2022 ont été publiés à la fin du mois de mars 2023. En 2022, 167 entreprises ont répondu à l'enquête WDI, dont 29 l'ont fait pour la première fois. Parmi les entreprises que nous avons ciblées, Veolia a répondu, et quelques autres ont exprimé leur intérêt mais ont eu besoin de temps. Au cours de l'année 2023, nous avons l'intention de nous engager auprès de 20 entreprises (dont certaines de l'année dernière) afin qu'elles reportent données et mesures de performance en matière de capital humain par le biais de l'enquête WDI.

# ENGAGEMENTS COLLABORATIFS

## Climate Action 100+



En 2022, nous avons continué à participer à l'engagement des investisseurs auprès de Walmart dans le cadre de Climate Action 100+. Le groupe d'engagement, dirigé par Hermes EOS et Breckinridge Capital Investors, s'est fortement concentré sur les lacunes identifiées par l'évaluation de référence CA100+ Net Zero Corporate Benchmark réalisée en 2021. Cette démarche a évolué pour se concentrer sur les émissions de la chaîne d'approvisionnement, et plus particulièrement sur le suivi des progrès du projet Gigaton. Ce projet phare est le principal levier de Walmart pour la décarbonation des émissions de scope 3. Nous nous réjouissons de poursuivre le dialogue avec Walmart sur la meilleure façon d'atteindre cet objectif.

## ShareAction



En 2022, nous avons participé à 3 engagements avec ShareAction : avec Barclays, HSBC et Air Liquide. Dans le cadre de l'engagement axé sur la politique énergétique de HSBC, les investisseurs ont fait part de leurs préoccupations concernant la politique de la banque en matière de charbon, ainsi que le fait qu'elle n'utilise pas l'AMAP pour classer les projets liés aux énergies fossiles dans l'Arctique. ShareAction a également organisé un engagement collaboratif avec Barclays, visant à améliorer le reporting des émissions financées ainsi que leur politique sur les énergies fossiles conventionnelles et non-conventionnelles. Le financement des sables bitumineux, dont Barclays a par la suite annoncé qu'il serait considérablement réduit, a été l'objet d'une attention particulière. On peut donc dire que cet engagement a été efficace. Nous avons également participé à un appel avec Air Liquide où nous avons discuté de la stratégie climatique de l'entreprise de chimie et des défis correspondants. En 2023, nous étendons déjà notre travail avec ShareAction sur les banques et les produits chimiques.

Par l'intermédiaire de ShareAction, nous avons également participé à un appel sur l'écart de rémunération élevé entre le PDG et les employés de SSE avec The Equality Trust, une ONG qui s'adresse aux entreprises du Royaume-Uni pour leur demander de rendre compte de l'écart de rémunération. Six autres investisseurs ont participé à l'appel et nous avons discuté du fait que l'écart de rémunération élevé devrait se creuser dans l'ensemble du secteur, car l'effet inflationniste des prix de l'énergie sur les bénéficiaires n'a pas été redistribué de manière égale. L'ONG a organisé un appel avec SSE qui a permis d'obtenir des précisions utiles sur la politique de rémunération de l'entreprise.

# ENGAGEMENTS COLLABORATIFS



## Long term Investors in People's Health (LIPH)

Une bonne santé est un atout pour la société et l'économie. Grâce au programme LIPH et à l'initiative Healthy Markets, nous travaillons avec ShareAction et d'autres investisseurs sur la dimension santé de notre thème du capital social. LIPH a été conçu pour se concentrer sur trois piliers de la santé dans les entreprises cibles :

- ◆ La santé du personnel : promouvoir un lieu de travail sain.
- ◆ La santé des consommateurs : rendre les aliments et les boissons sains plus accessibles et plus abordables pour tous.
- ◆ La santé des communautés : limiter la pollution et les autres effets secondaires des activités des entreprises sur la santé humaine.

Le programme LIPH a commencé par le pilier de la santé des consommateurs, en s'appuyant sur le succès de son prédécesseur, le programme Healthy Markets, et en préparant l'engagement à apporter des améliorations à la durabilité à long terme des entreprises liées à l'alimentation. La Française a rejoint le programme au troisième trimestre 2022, faisant partie de la première cohorte de signataires ; elle a cosigné des lettres adressées à **12 entreprises** au niveau mondial, leur demandant d'augmenter les revenus et les investissements dans la partie la plus saine de leurs portefeuilles de produits.

Peu après l'envoi de ces lettres, Nestlé a annoncé, en octobre, son ambition d'accroître les investissements dans des produits plus sains au sein de son portefeuille. Bien qu'il s'agisse d'une mesure positive, l'entreprise n'a pas précisé son objectif, en pourcentage d'augmentation de ces produits au sein de son portefeuille global. Nous avons participé à trois réunions de suivi avec l'entreprise pour discuter de ces détails. Au début de l'année 2023, le groupe a initié le dépôt d'une proposition d'actionnaire lors de l'AG 2023. Nous nous sommes engagés à conserver nos actions et à participer à la co-déposition, en demandant à l'entreprise de fixer des objectifs quantitatifs et tangibles pour la partie la plus saine de son portefeuille. Le groupe s'est réuni à plusieurs reprises au cours du premier trimestre 2023, et après plusieurs échanges avec l'entreprise, nous avons décidé de ne pas co-déposer la résolution après que l'entreprise a accepté de s'engager activement avec nous tout au long de l'année. Nous ferons le point sur cet engagement dans notre prochain rapport annuel d'engagement.

# ENGAGEMENTS COLLABORATIFS

## 30% Investor Club



Le 30% Investor Club vise à augmenter le nombre de femmes dans les conseils d'administration et les directions d'entreprises du monde entier. Ceci est conforme à notre ambition de cibler la mixité dans le cadre de notre thème « Capital social ». Nous avons rejoint le 30% Investor Club en France au quatrième trimestre 2022 et avons participé à des engagements, au sein du SBF 120, avec Essilor Luxottica et la Société Générale. Notre dialogue avec les entreprises s'est concentré sur la représentation des femmes dans l'entreprise, la publication de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, le vivier de talents féminins et les politiques et initiatives mises en place pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes. Le Club a publié son premier rapport annuel en janvier 2023 ; il a été communiqué à la presse et à toutes les entreprises visées au sein du SBF 120.

En 2023, le Club vise plus de 40 entreprises et La Française mènera deux engagements, avec **Casino** et **SPIE**, tout en soutenant les autres. Depuis le début de l'année 2023, nous nous sommes déjà engagés auprès de Saint Gobain, LVMH et Soitec. Le Club travaille à l'augmentation du nombre d'investisseurs et au lancement d'une succursale en Allemagne.

Collaborations initiées en 2022, mais pour lesquelles nous ne nous sommes pas encore engagés auprès d'entreprises :

## PRI Advance



Nous participons à l'initiative de gestion responsable depuis le début de l'année. Les investisseurs institutionnels travaillent ensemble pour agir sur les droits de l'homme et les questions sociales. Grâce à l'influence du collectif d'investisseurs sur les entreprises, nous travaillons à obtenir des résultats positifs pour les travailleurs, les communautés et la société au sens large. 121 investisseurs et 40 entreprises sont visés. Nous menons l'engagement avec **Teck Resources** et sommes un investisseur « support » pour **ENEL** et **Duke Energy**.

## Initiative FAIRR



Nous avons rejoint un engagement collaboratif sur les déchets et la pollution avec FAIRR à la fin de 2022. Nous sommes membres de l'initiative FAIRR depuis 2021. L'objectif de cet engagement est d'améliorer la gestion des déchets et de la pollution, en particulier celle que génère le fumier, chez 10 producteurs de porcs et de poulets cotés en bourse au Royaume-Uni. Le fumier peut fortement polluer les cours d'eau du Royaume-Uni, affectant la biodiversité locale ainsi que les organismes vivants situés plus en aval. Nous avons entamé le processus d'engagement avec **Cranswick**, avec qui nous avons eu une première réunion en avril 2023.

## Nature Action 100



La Française a souhaité être membre de Nature Action 100, qui est une initiative mondiale d'engagement des investisseurs visant à renforcer l'ambition et l'action des entreprises pour réduire la perte de biodiversité. Le groupe de travail sur l'engagement des entreprises et le secrétariat de l'initiative sont codirigés par Ceres et l'IIGCC, et le groupe consultatif technique est codirigé par la Finance for Biodiversity Foundation et Planet Tracker. Nous avons demandé à faire partie du groupe consultatif technique. Le programme devrait être lancé au cours du second semestre 2023.



# ENGAGEMENTS DIRECTS AUPRÈS DES ENTREPRISES

Les engagements individuels nous permettent d'entrer en contact avec des entreprises par le biais de réunions, de lettres, de conférences, etc. où nous pouvons aborder, avec les dirigeants des entreprises, des questions spécifiques liées à lien avec nos thèmes et notre stratégie. En 2022, nous avons eu des réunions/échanges de courriels avec **63 entreprises différentes** et nous avons abordé les 4 thèmes **à travers 8 lettres** contenant des actions spécifiques que nous leur demandions d'étudier. La plupart d'entre elles étaient liées à la publication d'informations et à la gouvernance, tout particulièrement en matière de changement climatique. Au niveau régional, ces engagements ont été répartis comme suit :

	France	Europe hors France	Amérique du Nord	Reste du monde
Environnementaux	10	46	15	5
Sociaux	2	14	7	6
Gouvernance	2	17	7	5

Presque toutes nos réunions et lettres aux entreprises comportaient des questions d'ordre environnemental : les plans de réduction des émissions de l'entreprise, sa stratégie climatique, ses pratiques de gestion de l'eau et des déchets et/ou ses pratiques d'économie circulaire. Nos évaluations ESG internes constituent la base de tous nos dialogues avec les entreprises. Nous suivons également l'approche de la TCFD pour toutes nos évaluations thématiques, organisées autour des quatre piliers que sont la gouvernance, la gestion des risques, la stratégie et les mesures et objectifs. Ces approches nous aident à identifier les lacunes importantes dans les informations fournies par l'entreprise et dans sa gestion, ce qui constitue ensuite la base de nos missions. Certaines réunions ont également été organisées à la suite de controverses, comme dans le cas de Korian et de Teleperformance, ou à propos d'informations spécifiques ou parues dans la presse, comme dans le cas de Drax Group et d'Enviva.

Quelques exemples sont détaillés ci-dessous :



## Volkswagen – Changement climatique et publication d'informations :

Volkswagen (VW) a cessé de déclarer les émissions de son parc automobile en dehors de l'Europe, ce qui rend difficile pour nous (et pour les autres investisseurs) la comparaison de la trajectoire des émissions du parc automobile mondial de VW avec celle d'autres équipementiers automobiles. Nous avons envoyé une lettre à l'entreprise en 2021 pour qu'elle recommence à rendre compte de ces émissions. L'objectif de cet engagement était d'encourager VW à recommencer à déclarer les émissions de son parc automobile sur tous les marchés principaux où le groupe est soumis à des réglementations en matière d'émissions : États-Unis, Chine et Amérique du Sud. L'engagement a rencontré un succès partiel, puisque l'entreprise a recommencé à communiquer des données pour l'Amérique du Nord. Alors que le service des relations avec les investisseurs (RI) avait initialement accepté (en réponse à notre lettre) de communiquer des données sur la Chine, cette décision a été annulée par la suite, en raison de problèmes liés à l'autorisation d'exercer dans le pays. L'Amérique du Sud a également été exclue, car la demande n'était pas suffisante sur le marché et parce que chaque pays de la région avait des réglementations différentes. C'est pourquoi nous avons envoyé une nouvelle fois la lettre en demandant que l'entreprise envisage de faire un rapport sur ces régions dans les plus brefs délais.

Nous suivons également l'évolution de la situation chez Porsche, nouvellement introduite en bourse, qui présente les mêmes lacunes en matière de rapports sur le climat, bien qu'elle ait un profil sain dans ce domaine.

# ENGAGEMENTS DIRECTS AUPRÈS DES ENTREPRISES



## Korian – Capital social et gouvernance :

KORIAN

En janvier 2022, un livre intitulé « Les Fossoyeurs » a dénoncé les mauvais traitements infligés aux résidents des maisons de retraite d'Orpea, notamment le manque de personnel, le rationnement des fournitures (y compris les masques) et la manipulation financière des remises annuelles sur les fournitures. Korian a été impliqué dans la question de la manipulation financière dans le livre. L'entreprise a souffert d'être le pair le plus proche d'Orpea, mais nos recherches ont montré que la nouvelle équipe de direction, arrivée en 2018, avait amélioré la culture du travail dans l'entreprise et qu'elle n'était pas comparable à celle d'Orpea. Néanmoins, les problèmes systémiques liés aux soins infirmiers de qualité médiocre, à la pénurie de personnel et de matériel et au taux de rotation élevé dans le secteur nous préoccupaient toujours. Nous voulions connaître le point de vue de l'entreprise sur ces questions. Ainsi, en février, nous avons rencontré l'équipe des RI de Korian, qui s'est montrée très transparente sur les mesures de qualité mises en place et franche sur la forte rotation du personnel dans le secteur des soins infirmiers. Dans l'ensemble, nous avons trouvé la réunion positive et nous avons fait part de nos attentes en termes de transparence sur la qualité des services dans leurs maisons de retraite. Nous avons également apprécié le fait qu'un contrôle des pouvoirs publics plus strict puisse combler les lacunes de certains problèmes systémiques – ce qui s'est produit avec les nouveaux plans d'action annoncés par le gouvernement français fin février.

Le 23 février, Korian a également annoncé son intention de devenir une « entreprise à mission » d'ici la mi-2023. Nous n'avons pas désinvesti nos fonds de crédit de Korian à la suite de cette incertitude du marché, malgré la réaction du cours de l'action, et nous suivons l'entreprise depuis. Rien de très négatif n'a été annoncé pour le reste de l'année, ce qui nous conforte dans l'idée que la gestion est de bonne qualité.

## Teleperformance – Capital social et gouvernance, sujet à controverse :



Le 10 novembre 2022, les actions de Teleperformance ont chuté de 34 %, principalement en raison d'un tweet du ministère colombien du travail lançant une enquête sur Teleperformance concernant « la casse des syndicats, les conditions de travail traumatisantes et les bas salaires ». Cette décision fait suite à des enquêtes sur les conditions de travail liées aux activités de modération de contenu aux États-Unis. Nous avons rencontré le directeur de l'exploitation et le directeur des relations avec les investisseurs de l'entreprise en décembre pour discuter de la controverse, des implications financières/juridiques et des mesures correctives correspondantes qu'ils envisageaient. En janvier 2023, nous avons également rencontré UNI Global, l'organisation syndicale mondiale ciblant l'entreprise dans plusieurs parties du monde. En décembre, UNI a signé avec Teleperformance un accord mondial, qui comprend des engagements contraignants visant à maintenir le bien-être des employés au centre de toutes les décisions de l'entreprise. Les représentants d'UNI ont indiqué que l'entreprise s'était engagée de manière très positive avec eux et qu'elle était disposée à modifier ses pratiques.

Nous pensons que l'entreprise a fait un pas dans la bonne direction en signant l'accord mondial avec UNI Global, afin de garantir aux employés la liberté d'association avec les syndicats. La suite de l'accord reste à voir et prendra du temps. Lors de notre appel, nous avons eu le sentiment que l'entreprise aurait pu faire une meilleure évaluation de ses conditions de travail et de ses responsabilités dans la résolution des problèmes systémiques (conditions de travail stressantes, absence de pauses, taux de rotation du personnel élevé, etc.). L'entreprise a été récompensée en tant que meilleur employeur sur plusieurs marchés, mais a également été impliquée dans plusieurs controverses mineures liées aux conditions de travail dans de nombreux pays tels que la République Dominicaine, le Costa Rica, etc. Nous avons donc recommandé d'exclure cette valeur de nos stratégies liées au capital humain. Nous souhaitons poursuivre notre dialogue avec l'entreprise et UNI Global pour aborder ces questions par le biais d'engagements individuels/collaboratifs au cours de l'année 2023.

# PLANS POUR 2023

Le Stewardship, notamment l'engagement, devient un élément central de notre philosophie d'investissement durable. Nous travaillons à une meilleure intégration des quatre domaines fonctionnels identifiés pour notre Stewardship Committee: méthodologies, engagements, votes et exclusions. En 2024, nous prévoyons de publier notre premier rapport de gestion responsable entièrement intégré couvrant tous ces sujets.

En ce qui concerne les méthodologies, nous travaillons sur de nouveaux développements pour nos stratégies en matière de capital naturel et de capital humain. Nous sommes également en train de mettre à jour nos méthodologies existantes en matière de notation ESG, d'empreinte carbone et eau, et de température du portefeuille. Nous ferons le point sur ces questions dans notre prochain rapport.

Par le biais de nos efforts d'engagement et de vote, nous continuons à nous concentrer sur les quatre thèmes définis : le changement climatique, le capital naturel, le capital social et la gouvernance, ainsi que la publication d'informations.

En 2023, nous continuerons à accélérer le rythme et la portée de nos engagements, tant directs que collaboratifs. Nous avons mis en place une nouvelle politique d'engagement, qui peut être consultée sur notre site web. Le premier trimestre a déjà été très actif, avec notre travail aux côtés de ShareAction sur le financement des énergies fossiles par les banques et la collaboration des investisseurs pour les résolutions d'actionnaires sur plusieurs entreprises avant la saison des assemblées générales annuelles. Nous avons soutenu de nombreuses lettres adressées aux gouvernements et aux décideurs politiques sur les droits de l'homme, le changement climatique et l'eau. Nous nous engageons de plus en plus en tant qu'investisseurs principaux dans nos engagements collaboratifs (PRI Advance, FAIRR, 30% Investor Club) et nous participons activement à chacun d'entre eux. Nous diversifions également nos engagements sur des sujets tels que la décarbonation dans les secteurs de la chimie et de la technologie, ainsi que sur des thèmes tels que la santé mentale et le bien-être, la santé publique, etc.

Nous adoptons une approche plus fondamentale de notre processus de vote et avons mis en place une politique spécifique à notre société de gestion actualisée plus stricte. Nos votes sont ainsi soumis à l'existence d'une réponse au questionnaire du CDP et d'objectifs climatiques fondés sur la science (pour tous les secteurs); pour les secteurs fortement émetteurs (énergie, services aux collectivités et transports, y compris l'automobile) nous leur demandons de soumettre au vote des actionnaires une résolution sur la gestion du changement climatique (« Say-on-Climate »). Nous demandons également à toutes les entreprises de publier l'écart de rémunération entre le PDG et les employés. Nos critères de diversité sont déjà en avance sur le marché mondial puisque nous votons contre tous les administrateurs masculins d'une entreprise (à l'exception du PDG) si le conseil d'administration compte moins de 40 % de femmes. En 2023, nous étudierons la possibilité d'inclure des critères relatifs au capital naturel et à la biodiversité dans notre politique de vote.

Les sociétés de gestion d'actifs du Groupe La Française qui gèrent des fonds ont signé le Code de transparence. Elles se sont efforcées de fournir des informations précises, à jour et appropriées dans un langage clair et compréhensible, afin d'aider les investisseurs à mieux comprendre comment les critères ESG sont reflétés dans les politiques d'investissement de leurs fonds. Elles assument seules la responsabilité de ces informations.

Les informations contenues dans ce document ne constituent pas une offre ou une sollicitation d'investissement, un conseil en investissement ou une recommandation d'achat ou de vente de titres. Les informations, opinions et chiffres sont considérés comme fondés et exacts à la date de leur établissement et reflètent les convictions du Groupe La Française. Les informations contenues dans ce document n'ont pas de valeur contractuelle et sont susceptibles d'évoluer. Les performances peuvent varier dans le temps et les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Ce document est la propriété du Groupe La Française. La diffusion des informations contenues dans ce document est dans tous les cas strictement interdite sans l'autorisation écrite expresse du Groupe La Française. Les noms, logos et slogans identifiant les produits ou services du Groupe La Française sont la propriété exclusive du Groupe La Française et ne peuvent en aucun cas être utilisés sans l'autorisation écrite expresse du Groupe La Française.

Groupe La Française  
Société anonyme à directoire et conseil  
de surveillance au capital social de  
83 627 140 €.  
Registre du commerce et des sociétés  
de Paris. NUMÉRO DE TVA :  
FR 24 480 871 490  
[www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com)



**LA FRANÇAISE**  
INVESTING TOGETHER